

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 76 (1931)  
**Heft:** 7

**Rubrik:** Informations

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## INFORMATIONS

---

**Epreuves militaires de marche. 13 septembre 1931.** — Nous avons reçu le communiqué suivant : Ensuite des excellents résultats obtenus en 1930, par les épreuves militaires de marche, le comité d'organisation a décidé de renouveler cette année ces manifestations, avec l'approbation du colonel-div. Guisan, commandant de la I<sup>e</sup> division. Celles-ci sont fixées au dimanche 13 septembre, sur un parcours d'environ 40 km. Elles seront sous le patronage d'honneur de M. le conseiller fédéral Minger, chef du Département militaire fédéral.

Afin d'éviter les inconvénients des grandes routes macadamisées et de la grosse circulation, le trajet choisi est Yverdon-Lausanne, en utilisant les routes de seconde classe.

L'épreuve est ouverte à tous les officiers, sous-officiers et soldats de l'armée suisse, aux corps de gardes-frontières, gendarmerie et de police.

Tenue : uniforme, bonnet de police ou casquette, fusil long ou court, sac à pain et gourde, ceinturon avec cartouchières, baïonnette, souliers de marche.

La taxe d'inscription est de 1 fr. (sous forme de 5 timbres de 20 ct.) à joindre à l'inscription.

Les participants doivent s'inscrire *par écrit* auprès du 1er-lieut. Le Coultre, adj. R. I. 38, Bugnon 4, Lausanne, en indiquant : *a)* nom et prénom ; *b)* année de naissance ; *c)* grade ; *d)* incorporation ; *e)* domicile (ville, village, rue, canton) ; *f)* si l'intéressé désire être logé la nuit du 12 au 13 septembre, en caserne d'Yverdon. *Seules les inscriptions complètes et accompagnées de la taxe d'inscription seront prises en considération.*

Délai d'inscription : *31 août 1931. Passé cette date, aucune inscription ne sera acceptée.*

Le comité d'organisation n'assume aucune responsabilité en cas d'accident.

A l'arrivée, il sera établi un classement individuel et un classement par corps (bat., gr., école ou cours, gardes-frontières, gendarmerie, police) ayant au moins trois arrivants dans le délai fixé.

Aucun ravitaillement quelconque par des tiers n'est autorisé pendant la course. Le participant peut se nourrir du produit de son sac à pain et de sa gourde.

- *Prix : a) Les 20 premiers arrivants recevront un diplôme, une médaille et un prix ; b) les 80 suivants recevront un diplôme et une médaille ; c) les autres arrivants recevront un diplôme ; d) le corps classé premier recevra le challenge de la *Gazette de Lausanne* et un diplôme ; e) les quatre corps suivants recevront un prix et un diplôme ; f) les autres corps classés recevront un diplôme.* Ces diplômes, médailles et prix seront remis aux participants, à l'arrivée au Stade de Vidy.

*Le président du Comité d'organisation :*

Lieut.-col. BLANC, Cdt R. J. 38.

---

## NÉCROLOGIE

---

Avec le **colonel commandant de corps Weber** récemment décédé à Zurich, à l'âge de 82 ans, disparaît l'une des plus fortes personnalités de notre armée. Dès sa jeunesse, Weber montra un goût prononcé pour les questions militaires. Après la guerre de 1870-71, il passa ses vacances d'étudiant architecte à étudier *de visu*, à Strasbourg, la fortification permanente et la guerre de siège. D'abord officier d'artillerie, le jeune architecte devint promptement capitaine à l'état-major général, dans lequel il atteignit le grade de colonel.

Spécialement attaché au colonel Frey, chef du Département militaire fédéral, le colonel Weber eut une très grande influence sur toutes les importantes décisions prises dans les dernières années du siècle passé. C'est, par exemple, en bonne partie grâce à cette influence que furent créées nos fortresses du St-Gothard et de St-Maurice. C'est à cette époque aussi que Weber publia sous le pseudonyme transparent de « un officier supérieur » un excellent petit livre sur la fortification du champ de bataille.

Aussi lorsque le colonel Lochmann, chef de l'arme du génie, prit sa retraite, en 1901, le colonel Weber fut-il désigné pour le remplacer à la tête de cette arme dont il n'avait jamais fait partie, mais dont il connaissait à fond l'une des spécialités les plus importantes, la fortification, tant de campagne que permanente.

Pendant les années qui précédèrent la guerre, Weber fut l'animateur de toute une série de manœuvres d'attaque et défense de positions fortifiées, au Jolimont, à la Linth et ailleurs. Dans l'une de ces manœuvres, aux environs d'Yverdon, il commanda temporairement la 1<sup>re</sup> division.